

## La mort de saint Martin

Paul Antin

### Résumé

Sulpice- Sévère , contemporain (Ép. 3), et saint Grégoire de Tours, deux siècles après (H. F. 1, 48 et 10, 31), parlent de la mort de saint Martin à Candes et de son enterrement à Tours. Sévère est muet sur l'altercation entre Poitevins et Tourangeaux, le sommeil des Poitevins, la défenestration du corps de saint Martin et son départ en barque sur la Vienne, relatés par Grégoire. Grégoire complète Sévère, mais le sommeil poitevin pourrait faire difficulté.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Antin Paul. La mort de saint Martin. In: Revue des Études Anciennes. Tome 66, 1964, n°1-2. pp. 108-120;

doi : <https://doi.org/10.3406/rea.1964.3716>

[https://www.persee.fr/doc/rea\\_0035-2004\\_1964\\_num\\_66\\_1\\_3716](https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1964_num_66_1_3716)

---

Fichier pdf généré le 22/04/2018

# LA MORT DE SAINT MARTIN

---

Sur la mort de saint Martin, nous avons deux sources : Sulpice Sévère<sup>1</sup>, contemporain, et, environ deux siècles après, saint Grégoire de Tours. Sévère n'a pas conté la mort de Martin à la fin de sa *Vita*, rédigée du vivant de son héros ; il en a fait la matière de sa lettre (3 Halm) à sa belle-mère Bassula. « Si tu tiens à être renseignée sur la mort du saint évêque, informe-toi plutôt auprès des témoins oculaires. Moi, j'avais décidé de ne pas t'écrire, pour que tu n'aies pas me publier partout. Mais si tu me promets de ne me lire à personne, je te donnerai brièvement satisfaction en te faisant part de ce qui est pour moi certain. »

Donc Martin pressentait sa mort depuis longtemps<sup>2</sup> : il déclara aux frères<sup>3</sup> que le temps de la dissolution de son corps était immi-

1. Je traduis, en le condensant parfois, le texte de Sévère édité par Halm, C. S. E. L., t. 1, 1866. Il est dans l'ensemble de bonne qualité : cf. Per Hyltén, *Studien zu Sulpicius Severus*, Lund, 1940, p. 13, et P. Grosjean, *Anal. Bolland.* 72, 1954, p. 274. Le professeur B. M. Peebles, de la Catholic University of America (Washington), qui étudie Sévère depuis une trentaine d'années, en prépare une édition amendée pour le *Corpus Christianorum*. Le professeur J. Fontaine donnera aux *Sources chrétiennes* une traduction des écrits martiniens. — Je dirai « Sévère » pour faire court, avec le ms. Veronensis de 517 (Halm, p. 137) et des contemporains comme S. Paulin de Nole. L'Ep. 3 à Bassula porte *Sulpicius Seuerus*. Gallus (*Dial.* 3, 10, 3) dit : *Sulpicius*. Sévère est un *cognomen* d'empereur, passé à la mode selon cette démocratisation bien connue des égyptologues. Jolie pochade de notre Sévère dans E.-Ch. Babut, *Saint Martin de Tours*, Paris (1912), p. 53 ; crayon plus poussé de Pierre Fabre, *Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne*, Paris, 1949, p. 277-336. Sa *Vita Martini*, hagiographie partielle et stylisée, est moins utilisable que la *Chronique*, les *Dialogues* ou la lettre à Bassula.

2. Comme tout saint qui se respecte, dirais-je volontiers. Est-ce à l'imitation du Christ ? Voyez Luc, 9, 22 ; Marc, 9, 31, et 10, 34, avec les parallèles. Cf. Jean, 2, 19 et 22 ; Matthieu, 12, 40. Citons au hasard saint Servais, dans Grégoire de Tours, *H. F.* 2, 5 ; saint Hospicius, 6, 6 fin ; sainte Earcongota, dans Bède, *H. E.* 3, 8. Plummer, t. 2, Oxonii, 1946, p. 143 : *obitum proxime suum quem reuelatione didicerat non celauit esse futurum*. Saint Grégoire le Grand nous parle (*Dial.* 4, 15 P. L. 77, 345) de sainte Romula malade, visitée par une lumière, une foule invisible, un parfum. Elle meurt la quatrième nuit suivante, après avoir demandé le viatique. Pour saint Philippe Néri, voir L. Ponnelle-L. Bordet, *Saint Philippe Néri*, Paris, 1928, p. 486 : « Il guérirait. Il professait que Dieu prévient de leur mort les personnes spirituelles, et le ciel ne lui avait envoyé nul signe. » Et p. 504 : « Vers onze heures du soir (3 heures de nuit), il se mit à répéter comme un refrain : « Trois et trois six, trois et trois six. » On ne prit pas garde alors à ce propos ; mais ensuite on pensa qu'il avait fait allusion à sa mort, trois heures environ plus tard. » Pour saint Jean Berchmans, voir dans A. Poncelet, *Documents inédits sur saint Jean Berchmans*, *Anal. Bolland.*, 34-35, 1915-1916, le § 18 p. 175-176.

3. Sur *frater*, Lorié, *Spiritual Terminology in the Latin Translations of the « Vita Anto-*

ment (2 *Timothée* 4, 6). Tout l'invitait à une retraite, à un repos, à une attente priante du Seigneur. Mais la charité du Christ le força à une suprême démarche. Il voulut aller lui-même à sa paroisse rurale de Condate<sup>1</sup>, *Condacensem dioecesim*, dont les clercs s'entendaient mal. Cet effort le tuerait, mais qu'importe ! Ce serait bien de mourir comme Jésus qui déclarait à la dernière cène : « Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix » (Jean, 14, 27). Heureux les faiseurs de paix ! disait le Maître sur la montagne (Matthieu, 5, 9). Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis (Jean, 10, 15).

Comme d'habitude, il partit avec un groupe de disciples<sup>2</sup>. Chemin faisant, il remarqua des plongeurs<sup>3</sup> qui poursuivaient sur le fleuve des poissons. Ils les happaient d'un bec prompt et les engloutissaient avec rapacité. « Voilà bien, prononça-t-il, comment font les démons<sup>4</sup>. Ils épient les négligents, se saisissent d'eux à l'improviste, et dévorent leurs proies sans pouvoir jamais se rassasier. » Alors, d'un verbe puissant, il ordonne aux oiseaux de laisser ces ondes bouillonnantes au sein desquelles ils se ruaient, et de regagner les régions arides et désertes<sup>5</sup>. Il avait employé le ton de commandement dont il usait régulièrement pour chasser les démons<sup>6</sup>. Ils s'assemblèrent comme une troupe, et quittèrent le

*nii* », Nimègue, 1955, p. 34-43. *Fratres* dans la *Vita Martini*, 7, 3 ; 10, 4 ; 11, 3. En 3, 4, Sévère cite Matthieu, 25, 40, en omettant *fratribus* (parce que le mot avait pour lui le sens de « moine » ou au moins d'« ecclésiastique »?). En 5, 3, Martin à Poitiers, près d'Hilaire, « atteste les frères » : des clercs ? Il s'agit de prêtres en visite, Ep. 3, 15. Dans le Sacramentaire léonien, compilé vers 560, le sens est « chrétien » (Feltœ, 68, 11 ; 69, 6 et 9).

1. Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire), au confluent de la Vienne et du fleuve. A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1878, p. 270-272 ; *Les noms de lieu de la France*, Paris, 1920-1929, p. 59, n. 133. — *Historique de Candes-Saint-Martin et sa collégiale*, Saumur, 1958, 8 p. Cote à Paris, Bibl. nat. : 8° LK 7, 49695. — R.-A. Meunier, *Grégoire de Tours et l'histoire morale du Centre-Ouest de la France*, Poitiers, 1946, p. 29, 35, 45, 47. Grégoire, *De uirtutibus S. Martini*, 3, 22.

2. Cf. *Vie*, 11, 3 ; 13, 7 et 9 ; les « nous » de *Dial.* 2, 3, 1 ; 2, 4, 1 ; 3, 10, 3. Pour aller à Candes, « très nombreux disciples, sa très sainte escorte ».

3. Cf. Antin, *Trois règles de méthodologie iconographique*, dans *Revue Mabillon*, 1962, p. 35. Sur une broderie du XIII<sup>e</sup> siècle présumée islandaise, au médaillon 11, M. Boris Lossky, *Saint Martin dans l'art et l'imagerie*, Tours, 1961, n. 78 et pl. 2, voyait « S. Martin bénissant des oies ». Mais, puisque l'ensemble des scènes de cette tapisserie est emprunté à Sévère, l'épisode des plongeurs semble indiqué. J'écrivis dans ce sens à M. Lossky, qui voulut bien me répondre le 18 juillet 1961 : « Il y a en effet le fleuve et des poissons (...), de grands oiseaux, des mouettes sans doute, font la pêche. » L'un de ces volatiles s'abat en piqué, deux autres prennent leur essor vers monts et bois, chassés par Martin en évêque.

4. Martin aimait ces comparaisons. Cf. *Dial.* 2, 10. Un bœuf, poussé par le diable, tue un serviteur de Marmoutier, *Vie*, 21. Vache possédée, *Dial.* 2, 9.

5. *Tibi eremus sedes est*, dit l'exorciste au diable dans le *Rituel*, titre 11, chap. 2, § *Adiuuro ergo te*.

6. Martin sauve un lièvre poursuivi par une meute, *Dial.* 2, 9, 6. Sur l'ordre du saint, un serpent rebrousse chemin, *Dial.* 3, 9, 4. Cf. *Dial.* 1, 14, 8, et Job, 5, 23. — Martin exorciste, *Dial.* 3, 6.

fleuve pour les monts et les bois. Toute l'assistance était stupéfaite de cette puissance de Martin : il commandait même aux oiseaux !

Il demeura donc un certain temps dans le bourg ou dans l'église<sup>1</sup>, but de son déplacement. Quand il eut remis la paix parmi les clercs, il pensa rentrer au monastère<sup>2</sup>, mais ses forces tout d'un coup se mirent à l'abandonner. Il convoqua les frères, leur annonça sa mort pour bientôt. Quelle peine, quel deuil pour tous ! D'une commune voix, ils répondirent : « Père, pourquoi nous abandonner ? A qui nous laisses-tu esseulés ? Ton troupeau va être envahi par des loups rapaces<sup>3</sup>. Qui nous protégera de leurs dents, si le pasteur est frappé ? (Zacharie, 13, 7.) Nous savons ton désir d'aller au Christ, mais ta récompense est assurée, tu ne perds rien pour attendre. Pitié pour nous, que tu abandonnes ! » Touché par ces pleurs, comme d'habitude tout plongé dans le Seigneur, il sentait la pitié monter dans son cœur<sup>4</sup> comme une marée ; et on dit qu'il versa des larmes. Puis, tourné vers le Seigneur, il répondit par ces seuls mots aux disciples qui sanglotaient : « Seigneur, si je suis encore nécessaire à ton peuple<sup>5</sup>, je ne refuse pas de souffrir (Philippiens, I, 23-24). Que ta volonté soit faite ! » (Luc, 22, 42.)

1. Candes devait être une paroisse rurale assez analogue à Claudiomagus (Clion) de *Dial.* 2, 8, 7, ou à Amboise (*Dial.* 3, 8, 4-7). Voir *D. A. C. L.* 6-1, 392-394. Noter 389 sur les petites communautés où les moines vivaient avec le clergé paroissial, chez saint Victor de Rouen. — Imbart de la Tour, *R. H.*, t. 60, 61 (1896) ; 63 (1897) ; 67, 68 (1898), repris dans *Les paroisses rurales du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1900 (surtout p. 4, 7, 21, 29-30, 33, 35, 39, 43, 45). E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. 1, Lille-Paris, 1910, table p. 479 à *Martin*. — Cf. E. Jarry dans la *Table ronde*, n° 157, janvier 1961, p. 98 : « un prêtre à poste fixe, (...) un petit commando de moines... ».

2. Marmoutier près de Tours (*Maiorem monasterium*, par rapport à Ligugé ; un peu comme Monte Cassino pour Subiaco). Cf. *Vie*, 10. — La *uilla S. Martini* de Saint Fortunat, *Carm.* 10, 11, serait-elle Ligugé ? — Sur Ligugé archéologique, Dom J. Coquet, dans *Revue Mabillon*, 1954, 1955, 1960, 1961, 1963.

3. Matthieu, 7, 15. Actes 20, 29. Saint Hilaire, *Contre Constance*, 11. P. L. 10, 587 B. Le cliché se retrouve dans saint Grégoire de Tours, *H. F.* 1, 34 ; 2, 3 ; 4, 5 et surtout 2, 5 ; 2, 23 ; cf. 4, 11.

4. Dans sa traduction si bien annotée de *Fathers of the Church*, t. 7, New York, 1949, p. 155, B. M. Peebles renvoie ici à Colossiens 3, 12, qui a bien *uiscera misericordiae* comme Sévère. On pense plutôt au texte identique de Luc, 1, 78, si fréquent dans l'office divin. Voir *Catholicisme* sur le cantique *Benedictus* qui contient ces mots.

5. Quelques échos : saint Grégoire de Tours, *H. F.* 7, 1, p. 291, 5, et 2<sup>e</sup> éd. 325, 18 : *Reuertatur hic in saeculo... necessarius est ecclesiis*. Saint Bernard, † 1153. Ep. 109, 2 P. L. 182, 252 C : *Si uideor necessarius aut certe si dignus iudicor, non recuso laborem, non deero pro uiribus. Deuotus suppono humeros etsi iam fessos sarcinae huic, si mihi caelitus imponatur*. — Sainte Térèse d'Avila, † 1582, *Castillo interior o las Moradas, Moradas sextas*, c. 6, dans *Obras*, éd. Silverio de Sta Teresa, t. 4, Burgos, 1917, p. 139 ; *Setimas Moradas*, c. 3, p. 194-195 ; *Exclamaciones*, 15, *ibid.*, p. 289. Lettre du 5 mai 1580, t. 8, 1923, p. 434. — Saint Philippe Néri, † 1595, dans Ponnelle et Bordet, *Saint Philippe*, Paris, 1928, p. 532 : « Non, je ne suis pas S. Martin, et je ne me crois pas tel que je puisse être de tant d'utilité aux âmes. » — P. de Clorivière, † 1820, *Vie intérieure de la Vierge*, Paris, 1954,

Belle et touchante prière du vieillard<sup>1</sup> à bout de forces. Sévère a cru bon de la paraphraser en des paroles estimables sans doute, mais qui sentent le délayage. Au reste, les allusions militaires conviennent fort bien à cet ancien soldat, et cette prière-mono-logue-méditation n'a rien d'invraisemblable. « Il pria en ces termes, écrit l'hagiographe. Dure bataille, qu'on doit soutenir dans ce corps pendant son service ici-bas<sup>2</sup>. J'en ai assez des combats que j'ai livrés jusqu'à présent<sup>3</sup>. Mais si tu me donnes la consigne pénible de faire le guet devant ton camp, je ne rouspète pas<sup>4</sup>, et je ne vais pas invoquer les fatigues de l'âge pour me défilier. Je m'acquitterai fidèlement de tes missions. Sous ton fanion, tant que j'aurai des ordres, je servirai. Évidemment, un vétéran aspire à sa retraite après ses dures campagnes ; mais l'âme peut battre le record des années et ne pas céder à la limite d'âge. Si à présent tu as égard à mon ancienneté, c'est une bonne affaire pour moi que ta volonté. Quant à ces enfants qui m'inquiètent, tu sauras bien tout seul les garder. »

Et Sévère reprend le thème avec une insistance digne de Péguy : « Ah ! on ne peut exprimer tout ce qu'il y avait dans cet homme, vaincu à la peine, invincible à la mort ! Il ne voulait incliner d'aucun côté, sans craindre de mourir, sans refuser de vivre. »

Déjà depuis quelques jours une fièvre violente le tenait, sans pouvoir le détourner de l'œuvre de Dieu<sup>5</sup>. Toute la nuit, il était à prier et à veiller, obligeant son corps épuisé à servir l'esprit. Il

p. 178 : « Elle préfère demeurer encore sur terre parce que notre avantage le demande. Quel sacrifice ! » — F. W. Faber, † 1863, *Progrès de l'âme*, 1854, trad. fr., 1867, 7<sup>e</sup> éd., p. 123 : « Qui peut nous retenir ici-bas ? (...) Osons-nous, avec S. Martin, demander à Dieu de nous laisser sur la terre pour travailler, si nous sommes nécessaires à son peuple ? Sommes-nous assez insensés pour croire que nous avons une mission à remplir comme Marie après l'Ascension (...) ? » — H. de Lubac, *Aspects du bouddhisme*, Paris, 1955, p. 27 : « Il y a quelque chose de mieux que la sainteté : la sanctification des autres ; quelque chose de préférable à l'entrée dans le Nirvana : conduire les autres à y entrer. » — Un missionnaire lointain s'excusait, lors de la Journée du Missionnaire : « Vous m'avez invité à venir en France. Mais tous m'ont dit ici : Qu'allons-nous devenir ? Alors je n'ai pas pu. » — Peebles, *op. cit.*, p. 87, n. 25, fournit d'autres allusions.

1. En 397, il est dans sa quatre-vingt-unième année. Voir J. Fontaine, *Vérité et fiction dans la chronologie de la « Vita Martini »*, p. 193 de *Saint Martin et son temps*, Rome, 1961 (*Studia Anselmiana*, 46). Grégoire de Tours, *H. F.* 1, 48.

2. *Militia est uita hominis super terram* (Job, 7, 1).

3. *Bonum certamen certavi* (2 Timothée 4, 7).

4. Ceci n'a pas la tonalité du latin de Sévère. J'ai voulu rappeler que les mourants retrouvent parfois des mots de leur jeunesse la plus engagée.

5. *Ab opere Dei*. Peebles note que la leçon *ab opere* est possible, et renvoie à Hylltén, p. 144. Quoi qu'il en soit, l'expression est glosée ici : *orationes et uigiliae*, comme dans *Vie* 26, 2. Halm, p. 136, 10, où l'on a *ab opere Dei*. En *Vie* 2, 4, p. 112, 4, le jeune Martin est catéchumène *totus in Dei opere conuersus*. Ici, p. 149, 6, *pernoctans in orationibus* rappelle Luc, 6, 12.

couchait dans un cilice<sup>1</sup> sur un noble lit de cendre. Ses disciples lui demandaient qu'il tolérât du moins sous lui un grossier tapis. « Il n'est pas convenable, dit-il, pour un chrétien, de mourir autrement que sur de la cendre<sup>2</sup>. Moi, en laissant un autre exemple, j'aurais péché. » Il demeurait dans l'attitude de l'orante, les yeux et les mains toujours tendus vers le ciel ; son esprit vaincu priait sans relâche. Des prêtres, qui étaient venus le voir à cette heure suprême, l'engageaient à prendre un peu de soulagement en modifiant sa position. Il leur répondit : « Mes frères, laissez-moi regarder le ciel<sup>3</sup> plutôt que la terre. Cela dispose mon âme à aller droit au Seigneur. » Puis il vit le diable qui était là près de lui : « Quoi? que fais-tu ici, bête sanglante<sup>4</sup>? Tu ne trouveras en moi rien qui soit pour toi<sup>5</sup>, maudit ! Le sein d'Abraham (Luc,

1. Cf. Isaïe, 58, 5 ; Daniel, 9, 3 ; Jonas, 3, 6 ; Esther, 4, 3 ; Matthieu, 11, 21, ou Luc, 10, 13. Sévère, *Chron.* 1, 44, 2 Halm, p. 46, 26, parle d'Achab *cilicio indutus* d'après 3 Rois, 21, 27. — *Pontificale Romanum*, pars 3<sup>a</sup>, *De expulsionem publice pœnitentium in feria 4<sup>a</sup> cinerum*, Ratisbonae, 1888, p. 7 : ... *Deus... obsecramus clementiam tuam ut hoc indumentum quod uocatur cilicium benedicere... digneris...* — Voir la bénédiction du cilice devant les mourants, *hoc indumento uestitis*, dans M. Andrieu, *Le Pontifical romain au Moyen Age*, t. 2, p. 494 (*Studi e Testi*, 87). — Martin couchait d'habitude sur un cilice, tapis grossier, jeté par terre (Ep. 1, 10, p. 140, 16), parfois sur de la paille (*Dial.* 2, 8, 6, p. 190, 13). On s'asseyait sur un cilice (*Dial.* 1, 1, 2, p. 152, 10 ; 1, 2, 6, p. 154, 19). Pour ses exorcismes, Martin *cilicio circumtectus, cinere respersus, solo stratus orabat* (*Dial.* 3, 6, 3, p. 204, 15). Pour affronter Valentinien, Martin recourt au cilice saupoudré de cendre (*Dial.* 2, 5, 6, p. 186, 23). A. Lavertujon, *La Chronique de Sulpice Sévère*, livre I, Paris, 1896, p. 280, déclare à tort : « Jamais ce mot n'est pris au sens de vêtement de pénitence. » Sur les manteaux en poils de chameaux portés par certains à Marmoutier, voir Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. 7, p. 260, n. 1 ; t. 8, p. 211, n. 3. Des gens disent, peu après la mort de Martin : *Quis istum umquam cilicio tectum, quis in cineribus crederet inuolutum?* (Halm 150, 2). — Voir Antin, *Le cilice chez saint Jérôme*, dans *La vie spirituelle, Supplément*, 1, 1947, p. 58-61.

2. Cf. *Vie* de saint Laurent Justinien, patriarche de Venise, † 1455, par son neveu Bernard, *Acta Sanctorum*, 8 janvier, t. I, Paris, Palmé, p. 561, § 55 : *Quam libenter abirem, inquit, si Domino placeret! Neque enim melior sum quam Patres mei* (3 Rois, 19, 4), *sed tu, bone Iesu, obsequi non debes uoluntati meae, sed utilitati populi tui (...)* *Febri post paucos dies acerrima corripitur. Lectum paramus. Ille commotior et indignanti similis : Mihine plumam paratis? Qui mollibus sternuntur, in domibus regum sunt* (Matthieu, 11, 8). *Non in pluma Dominus meus, sed in durissimo ligno cubitauit. An non meministis quid beatus Martinus in re simili responderit non decere christianum mori nisi in cinere et cilicio? Nihil igitur tunc profecimus uictique ad eius mattam detulimus inter brachia.*

3. *Ecce caelum solite sicut amens respicit* (Grégoire, *H. F.* 2, 1, p. 59, 13, ou 2<sup>e</sup> éd., 37, 10).

4. *Cruenta* : à cause de l'exécution de Priscillien, ou du paysan tué (*Vie*, 21)? La *Vita Antonii*, 17 (P. L. 73, 141 B) appelle Satan *taeterrimus coluber*. Termes analogues pour le démon, les persécuteurs, dans Lactance, *De la mort des persécuteurs*, éd. J. Moreau, t. 2, Paris, 1954, p. 201, 213, 253, 255, 291 (*Sources chrétiennes*, 39). En *Dial.* 3, 8, 1 (Halm 205, 21), le comte Avitianus est *bestia quae humano sanguine et infelicitum mortibus alebatur*.

5. Cf. Jean, 14, 30. La Bible de Jérusalem traduit : « Contre moi il ne peut rien », mais la vulgate *In me non habet quidquam* se prête au sens que suggère ici notre Sévère. — Origène, hom. 7, 2, sur les Juges. P. G. 12, 980-981 : « Si Dieu m'accordait le martyr, le prince de ce monde (...) ne trouverait rien en moi » ; hom. 23 sur Luc, éd. Rauer, *Werke*, t. 9, p. 144, 25 : le diable gabelou auquel il est souhaitable de n'avoir rien à déclarer. — Voici des références aux Pères ou auteurs latins plus ou moins contemporains de Sévère sur Jean, 14, 30. (J'utilise un répertoire manuscrit compilé par l'abbé Jos. Viteau des citations

16, 22) va me recevoir<sup>1</sup>. » Ce disant, il rendit l'âme au ciel<sup>2</sup>.

« Des personnes qui se trouvaient là, note Sévère, m'ont certifié qu'elles avaient vu son visage beau comme celui d'un ange. Son corps paraissait blanc comme neige (Psaume 50, 9), si bien qu'elles disaient : « On ne croirait pas qu'il portait cilice et se roulait dans la cendre ! » Il semblait un ressuscité apparu dans la gloire, revêtu d'une chair nouvelle. »

de Jean dans P. L., à la bibliothèque de Ligugé.) Ils insistent volontiers sur le fait que Jésus est sans péché, au contraire de l'homme. En disant au diable : « Tu ne trouveras rien en moi », saint Martin ne veut pas dire qu'il n'a jamais péché, mais qu'il veut être tout à Dieu. — Je cite la première édition de P. L. En P. L. 12, 87 D, on trouve deux variantes : le *Vercellensis* a : *et in me nihil habet inuenire* ; le *Brixianus* : *et in me non inuenit quicquam*, leçon reprise par plusieurs Pères. — Hilaire, *In Ps.* 58, 5 P. L. 9, 376 A. *In Mt.* 3, 4 P. L. 9, 930 A. — Ambroise, *Abraham* 2, 9, 62 P. L. 14, 485 B. *Isaac*, 6, 54. P. L. 14, 522 C. *Fuga*, 23 P. L. 14, 581 B. *Jacob*, 2, 5, 24 P. L. 14, 624 A. *Tob.* 9, 33 P. L. 14, 771 A. *In Ps.* 118, 8, 6 P. L. 15, 1296 A. *In Luc.* 4, 39 P. L. 15, 1624 A. *De off.* 1, 49, 240 P. L. 16, 94 C. *De Virginitate* 17, 108 P. L. 16, 294 A. *Ep.* 1, 7, 17 P. L. 16, 910 A. — Jérôme, *Ep.* 121, 8 P. L. 22, 1026. *In Jer.* 4, 7 et 11, 18 P. L. 24, 707 C, 756 D. — Pélage (Pseudo-Paulin, pseudo-Jérôme), *Ep.* à Marcelle, 8 P. L. 61, 723 A. — Paul Orose, *De arb. libert.* 15 P. L. 31, 1184 C. — Augustin, *Conf.* 7, 21 P. L. 32, 748. *Ep.* 164, 19 P. L. 33, 717. *Quaest. in Hept.* 3, 72 P. L. 34, 709. *Ibid.* 5, 55 P. L. 34, 773. *Annot. in Job* 38 P. L. 34, 872. *In Ev. Joan. tr.* 3, 1, 13 P. L. 35, 1402. *Tr.* 41, 8, 7 P. L. 35, 1696. *Tr.* 95, 16, 4 P. L. 35, 1872. *Enarr. in Ps.* 50, 9 P. L. 36, 590. *In Ps.* 68, 9 P. L. 36, 848. *In Ps.* 71, 7 P. L. 36, 905. *In Ps.* 137, 16 P. L. 37, 1783. *In Ps.* 140, 3 P. L. 37, 1816. *In Ps.* 142, 8 P. L. 37, 1850. *In Ps.* 147, 27 P. L. 37, 1936. *Serm.* 26, 10 P. L. 38, 176. *Serm.* 29, 2 P. L. 38, 186. *Serm.* 121, 1 P. L. 38, 678. *Serm.* 134, 4 P. L. 38, 744. *Serm.* 152, 9 P. L. 38, 824. *Serm.* 155, 7 P. L. 38, 844. *Serm.* 361, 16 P. L. 39, 1608. *De Trin.* 13, 18 P. L. 42, 1028. *De pecc. meritis* 1, 70 P. L. 44, 152. *Ibid.* 2, 48 P. L. 44, 180. *Ibid.* 3, 13 P. L. 44, 193. *De nat. et grat.* 26 P. L. 44, 260. *De nupt.* 2, 14 P. L. 44, 444. *Contra Jul.* 6, 3 P. L. 44, 823. *Opus imp. contra Jul.* 4, 5 P. L. 45, 1341. *Ibid.* 4, 78 P. L. 45, 1383. *Ibid.* 85 P. L. 45, 1386. — Cf. Grégoire, *H. F.* 6, 29 : le diable *nihil in ea participatur*, p. 268, 2, ou 2<sup>e</sup> éd., 296, 15 ; *De uirt. S. Martini*, 1, 4 : *nihilque suum in eundem repperiens*, p. 590, 18 (M. G. H.).

1. *Abraham me sinus recipit*. Cf. *Ep.* 3, 21 Halm, p. 151, 8 : *Martinus Abrahamae sinu laetus excipitur* et ancienne 5 des laudes de la fête de saint Martin. *Illum (Lazarum) Abraham laeto sinu excipit* : saint Jérôme, *In Luc.* 16. *Corpus Christian.* t. 78, p. 509, 69. Dom Laurent Benard, *Police régulière tirée de la Règle de saint Benoist*, Paris, 1619, p. 459-460 : « Ce S. moyne noir le grand S. Martin auoit tousiours l'œil au ciel (à ce que disoit S. Brice [Grég. Tours, *H. F.* 2, 1]) & monstroit par son grand froc qui estoit tout à noir (à ce que dit Seuere [Dial. 2, 3, 2]) qu'il estoit mort à la terre & à ses creatures. Le ciel m'attend, le sein d'Abraham me receura (ce disoit il au diable) tu te ne trouueras rien du tien, ny de ce qui est tien, de la chair & du monde, de la sensualité & mondanité en ce Moyne noir, en ce mort de cœur & d'affection à toy & à ce qui te touche. »

2. Peebles ajoute *caelo* au texte de Halm. Pour ce qui suit, il conserve le texte du Veronensis, plus sobre que celui des autres manuscrits où l'on trouve par exemple, avec quelques variantes : *uultus luce clarior renitebat cum membra cetera ne tenuis quidem macula fuscaret. In aliis etiam et in illo tantum artubus non pudendis septennis quodammodo pueri gratia uidebatur (...)* *Ita uitro purior, lacte candidior...* — C était probablement le dimanche 8 novembre 397, avec déposition ou mise au tombeau le 11 (Delehaye, *Anal. Bolland.* 38, 1920, p. 27-29, 31. J. Fontaine, *op. cit.*, p. 193, accepte 397. De même, A. Boutillier du Retail, École nationale des chartes, *Positions de thèses...*, 1905, p. 34. Jullian opte pour janvier 397, *Hist.*, 7, p. 307, n. 4. Babut, *Saint Martin*, p. 36, 172, suggère la fin de 396 ou le début de 397. Jacquet-Delehaye-Avrouin, *Du rétablissement des églises en France, à l'occasion de la réédification projetée de celle de Saint-Martin de Tours*, Paris, 1822, p. 83, propose le 9 novembre 396 ou 397. O. Seeck, *Regesten der Kaiser und Päpste von 311 bis 476 nach Chr.*, Stuttgart, 1919, p. 312, donne le 11 novembre 406).

Une foule incroyable afflua pour suivre la procession des funérailles. Toute la cité de Tours s'était précipitée à la levée du corps ; toutes les campagnes, tous les bourgs étaient là, et même beaucoup de monde des villes du voisinage. On sentait que pour chacun c'était un deuil personnel. Mais surtout, quelles lamentations des moines désolés ! s'écrie Sévère, qui prête peut-être aux ascètes les démonstrations bruyantes habituelles aux pompes funèbres des païens. Ce jour-là, dit-on, ils s'étaient concentrés près de deux mille, eux qui formaient la gloire spéciale de Martin. Foule de gens pâlis, bataillons en pallium (*pallidas, palliata*), vétérans ou conscrits du Christ. Ensuite c'était la communauté des vierges. Par pudeur, elles retenaient leurs larmes, arborant une sainte joie par-dessus leur douleur que décelaient leurs gémissements. Le corps du bienheureux fut escorté jusqu'au lieu de sa sépulture par cette foule qui chantait des hymnes du ciel. Sévère esquisse pour conclure un parallèle avec le triomphe païen. Ainsi Jérôme terminait son *Paul* (avant 380?) par une comparaison du pauvre ermite et des riches<sup>1</sup>.

Et c'est tout. Sévère ne souffle pas un mot d'un épisode piquant que narre avec complaisance saint Grégoire de Tours, *H. F.* 1, 48, ou, très résumé, dans la notice sur saint Martin, 10, 31, § III : *M. G. H., Scriptores rerum Merovingicarum*, t. 1-1, éd. W. Arndt et B. Krusch, Hannoverae, 1884, ou, mieux, éd. B. Krusch et W. Levison, 1951 ; p. 55 de la 1<sup>re</sup> éd. ou 32 de la 2<sup>e</sup> éd., 443 de la 1<sup>re</sup> éd. ou 527 de la 2<sup>e</sup> éd.

Il y eut un grand débat à Candès entre Poitevins et Tourangeaux. « Dès qu'il commença à être malade<sup>2</sup>, les gens de Poitiers arrivèrent pour son trépas ainsi que ceux de Tours. Quand il fut mort (*quo migrante*, au sens de mourir ; cf. *H. F.* 3, 17), une grosse altercation s'éleva entre les deux groupes. Les Poitevins disaient : « C'est chez nous qu'il fut moine, chez nous qu'il fut abbé ! Nous exigeons qu'il nous soit remis (*requirimus commendatum*). Cela ne vous suffit pas, quand il était évêque en ce monde, d'avoir pu bénéficier de sa parole, participer à sa table, fortifiés par ses bénédictions, et qui plus est réjouis par ses miracles ! Tout cela doit vous suffire. Nous avons bien le droit d'emporter un pauvre cadavre. » A quoi ceux de Tours répliquaient : « Vous dites que les

1. P. L. 23. Traduction Antin, *Vie spirituelle*, t. 99, 1958, p. 175. Cf. Jean Chrysostome, *Comparatio regis cum monacho*, P. G. 47, 387-392. Ici le sein d'Abraham évoque le pauvre et le riche de Luc, 16, 19-31.

2. La formule *aegrotare cœpit* revient *H. F.* 6, 9 ; 6, 15 ; 6, 30 ; 8, 46 ; 10, 12 ; 10, 29.

miracles opérés pour nous doivent nous suffire. Mais sachez que chez vous il en a opéré plus qu'ici. Car, sans parler de tout le reste, il vous a ressuscité deux morts, à nous un seul<sup>1</sup>. Et, comme lui-même le disait, sa puissance était plus grande avant son épiscopat que depuis (*Dial.* 2, 4, 1). Il faut donc qu'il supplée, une fois défunt, à ce qu'il n'a pu nous faire de son vivant. Dieu vous l'a retiré pour nous le donner (*Vie*, 9). Au reste, si l'on observe l'ancien usage, c'est dans la ville où il fut consacré qu'il aura son tombeau, comme Dieu le veut. Mais si vous entendez revendiquer le privilège d'un monastère, apprenez que son premier monastère fut à Milan<sup>2</sup>. » Tandis qu'ils disputent, le soleil se couche et c'est nuit close. Le corps est placé à l'intérieur, on ferme les portes solidement, les deux peuples le gardent ; au matin, les Poitevins pensaient l'emporter de force. Mais Dieu tout-puissant ne voulut pas que la ville de Tours fût privée de son patron. En effet, à minuit, toute la phalange poitevine est accablée de sommeil et personne dans cette foule ne reste pour veiller. Alors, quand les Tourangeaux voient que les autres dorment, ils prennent le corps très saint ; les uns le font passer par la fenêtre<sup>3</sup>, les autres le reçoivent au dehors, le placent sur une barque. Avec tout le peuple, ils descendent la Vienne, prennent la Loire et se dirigent vers la ville de Tours avec de grandes laudes et une puissante psalmodie (cf. *H. F.* 6, 46 fin). A ces voix, les Poitevins s'éveillent : plus rien du trésor qu'ils gardaient ! Extrêmement confus, ils rentrèrent chez eux<sup>4</sup>. »

D'après une hypothèse récente<sup>5</sup>, cet enlèvement du corps serait une invention des moines de Ligugé au VI<sup>e</sup> siècle. Ils auraient lancé l'anecdote afin d'expliquer pourquoi leur fondateur ne reposait

1. Cf. *Vie*, 7 et 8 ; *Dial.* 2, 4, 7. De même, Jésus ressuscite deux morts en Galilée (Naïn, Capharnaüm : Luc, 7, 15 ; 8, 55), un en Judée (Béthanie, Jean, 11, 44). Grégoire reprend ici les mots de Sévère, *Dial.* 2, 4, 3, qu'il utilise aussi *H. F.* 10, 31, p. 443, 26 Arndt, éd. 1884, ou p. 527, 10 Krusch, éd. 1951. Cf. 1, 39 : *tres mortuos uitae restituit*.

2. *Vie*, 6, p. 116, 23 : *Mediolani sibi monasterium statuit*. Grégoire, *H. F.* 1, 48, p. 56, 4 : *primum ei monasterium cum Mediolanensibus fuit* ; 10, 31, p. 443, 22 : *qui ob amorem Dei apud urbem Mediolanensem primo monasterium instituit*.

3. Cf. Grégoire, *De uirtutibus S. Martini*, 2, 45. On montraît à Candes le lit (cf. *Ibid.* 3, 22) du saint et la fenêtre *quae fuit quondam beati corporis porta*.

4. *Ad propria sunt reuersi*. L'expression se trouve dans la *Vita Filiberti*, 40 (*M. G. H. Script. rer. merov.* 5, p. 603), dans le *Pontificale Romanum*, *Bened. reginae una cum rege : Omnes deponunt sacras uestes et ad propria quisque reuertitur*.

5. T. Sauvel, dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1956, p. 30-32. Dans son *Bulletin d'histoire monastique*, t. 6, suppl. à la *Revue Mabillon*, n° 201, paru en juillet-septembre 1960, Dom G. Charvin, p. (72\*), n° 503, résume cette hypothèse et ajoute malheureusement : « Quant au fait de l'enlèvement, il faut reconnaître que Sulpice Sévère n'y fait aucune allusion (...) et pas davantage Grégoire de Tours. »

pas chez eux. Louis Réau a objecté que cette histoire était de nature à les desservir : ils n'avaient guère intérêt à la colporter. Les princes des prêtres, il est vrai, avaient commandé aux gardiens du tombeau divin de raconter que, profitant du sommeil de la garde, des disciples de Jésus avaient enlevé leur maître (Matthieu, 28, 13).

Une dispute entre les fidèles de Martin de Ligugé et ceux de Martin de Tours est fort plausible. Rappelons-nous, par exemple, les palabres et chamailleries de 2 Rois (2 Samuel), 19, 42-44, où Israël et Juda réclament David encore vif. Dans saint Jérôme, *Hilarion*, 46 (P. L. 23), la Palestine a la tombe d'Hilarion, mais Chypre revendique son esprit. Des miracles se produisent dans les deux contrées, mais de préférence à Chypre. Dans Prudence, *Peristephanon*, 4, 97, éd. Lavarenne, t. 4, p. 67 (Budé), Saragosse dit de Valence<sup>1</sup>, où mourut Vincent : « Il est à nous, bien qu'il ait souffert loin d'ici dans une ville ignorée. » N'oublions pas que Martin fut pris insidieusement à Ligugé par les Tourangeaux en quête d'évêque (*Vie*, 9).

Grégoire de Tours lui-même nous a conté d'autres discussions très âpres sur un corps saint. Voici son texte<sup>2</sup> sur saint Lupicin, ermite mort vers 500 à *Lipidiacus* (Lubié, aujourd'hui Lapalisse? dans l'arrondissement de Vichy, Allier) : « Le saint était donc mort. Arriva une dame qui fit laver le corps et habiller de vêtements convenables. Puis elle voulut le faire porter au bourg de Trézelle. Le peuple de Lubié s'y opposa en disant : « C'est notre sol qui l'a « nourri, donc son corps nous revient. » La dame répondait à cela : « Si vous criez pour le peu de nourriture qui lui était nécessaire, « moi aussi souvent je lui ai envoyé du blé et de l'orge, qu'il a pris « ou qu'il a distribué à d'autres. » Alors ils disaient : « Il est de- « venu un homme de chez nous, il a pris son eau à notre rivière, « c'est de chez nous qu'il est parti pour le ciel. Est-ce juste, qu'une « étrangère comme toi vienne nous l'arracher des mains? Apprends « que personne ici ne supportera cela. C'est ici qu'on l'entertera. » La dame répondit : « Si vous cherchez son origine, il est venu

1. Thucydide (*Hist.*, livre 5, fin) mettait aux prises Athènes et Mèlos. Voyez aussi Tite-Live, *Hist.* I, 22 fin ; I, 38 ; I, 53 fin. — Dialogue entre Poitevins et troupes de Tours et de Bourges, *H. F.* 7, 13 fin.

2. *Vitae Patrum*, 13, 3. *M. G. H. Script. rer. merov.*, t. 1-2, Hannouerae, 1885, p. 176, éd. B. Krusch ; à défaut, P. L. 71, 1066. H. L. Bordier, *Les livres des miracles et autres opuscules de Georges Florent Grégoire, évêque de Tours*, t. 3, Paris, 1862, p. 305 (Société de l'Histoire de France). Comparer cette femme qui incarne Trézelle à la femme de 2 Rois ou 2 Samuel, 20, 16 ; à celle de Grégoire, *H. F.* 2, 13.

« d'autres pays. S'il a bu des eaux de votre rivière, elles n'ont guère  
 « calmé sa soif ! C'est plutôt cette source coulant du ciel qui l'a  
 « apaisée. » On était là à crier ainsi, et les gens de Lubié creu-  
 sèrent une fosse, y déposèrent le sarcophage : ils l'allaient l'ense-  
 velir. Alors la dame d'appeler des renforts, de chasser les paysans,  
 de se saisir du saint corps, et on se mit à le porter sur un brancard  
 jusqu'au bourg de Trézelle. Des groupes de chantres étaient postés  
 sur la route avec croix, cierges et encens bien brûlant de bon par-  
 fum. Voyant cela, nos gens se repentirent et firent dire à la dame :  
 « Nous avons péché en te résistant. Oui, nous voyons bien que  
 « c'est là la volonté de Dieu. Maintenant, nous ne demandons  
 « qu'une chose : n'être pas exclus de ses funérailles, participer  
 « aux offices. » Elle permit, ils suivirent, les deux populations se  
 groupèrent. Ainsi, tous ensemble, ils arrivèrent au bourg de Tré-  
 zelle. On célébra des messes, on enterra le bienheureux corps avec  
 les plus grands honneurs dans une grande joie. En ce bourg, ce  
 grand saint s'est signalé souvent par des miracles. A Lubié aussi  
 il montre fréquemment (*plerumque* ; cf. M. Bonnet, *Le latin de  
 Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 277) son action sainte. Ainsi les  
 deux endroits sont tenus en haleine par les secours d'un même  
 saint. »

Autre texte<sup>1</sup> de Grégoire à propos du corps de saint Patrocle,  
 mort vers 576 près du monastère de Colombier (Allier), après avoir  
 fait beaucoup de bien dans la petite ville de Nérès. L'archiprêtre  
 et les clercs de Nérès réclamèrent violemment le saint cadavre,  
 mais, frappés par l'éclat miraculeux que prenait soudain le linceul,  
 ils se désistèrent de leur prétention et accompagnèrent le convoi  
 psalmodiant jusqu'à Colombier.

Le fait que les Poitevins soient venus en armes (*per uiolentiam*,  
 p. 56, 7, ou 33, 7) chercher le corps de saint Martin n'a rien de  
 surprenant. L'archiprêtre de Nérès, *collecta clericorum cohorte, uo-  
 luit ui auferre glebam sancti corpusculi (...) furibundus*<sup>2</sup>. A la nou-  
 velle de la mort de saint Syméon Stylite, en 459, le maître de la  
 milice d'Antioche, Ardabour, accourt avec 600 hommes pour s'op-  
 poser à un enlèvement du corps<sup>3</sup>. Les Sarrasins viennent à cha-

1. *Vitae Patrum*, 9, éd. citée, p. 702-705.

2. P. 705, 3. — Le mot *falanga* qui désigne la troupe poitevine de Candes connote des  
 armes, *H. F.* 2, 2 ; 2, 7 ; 2, 27.

3. H. Delehaye, *Les saints stylites*, Bruxelles-Paris, 1923, p. xxxiiii (*Subsidia hagiogr.*,  
 14). A. J. Festugière, *Antioche païenne et chrétienne*, Paris, 1959, p. 374, 383 (*Bibliothèque  
 des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 194). Le cercueil sur la colonne, p. 369, § 127 a.

meau pour s'en emparer si possible. Par crainte d'un vol éventuel accompagné de bagarre mortelle, les disciples de Syméon juchent provisoirement son cercueil sur sa colonne. Autre exemple de mobilisation spontanée à Cyrrhus pour défendre le saint corps du moine Jacques II, quasi contemporain, menacé d'enlèvement. Les habitants de Cyrrhus s'assemblent, soldats, civils, les uns avec leur équipement de guerre, les autres armés vaille que vaille<sup>1</sup>.

L'enlèvement subreptice du corps de saint Martin n'est pas sans analogue en hagiographie. Le corps de saint Théodore est emporté sur un âne (cf. Hérodote, 2, 121, coll. Budé, p. 149-150) tandis que les gardes sont ivres<sup>2</sup>. Les corps de Tarachus, Probus, Andronicus sont enlevés par les chrétiens pendant un orage, après le souper des gardes<sup>3</sup>.

Pourquoi Sévère ne dit-il rien de ces débats passionnés et de la défenestration du corps? Il n'est pas impossible qu'il ait ignoré ces débats, mais il est plus vraisemblable qu'il les ait omis parce que cette note de discorde aurait détonné dans son récit à Bassula, visiblement ému et d'une tonalité noble et édifiante, cherchant à donner une impression d'unanimité dans le deuil. D'ailleurs son exposé, qui saute de la mort à l'arrivée du corps à Tours, n'a rien qui soit positivement contre un transport par eau.

Comment les choses se seraient-elles passées? Une discussion serrée aurait abouti à un accord favorable à Tours. Le détail pittoresque du corps sorti par une fenêtre, pour une raison de commodité, a pu donner lieu à la broderie satirique du sommeil pictave. Si Sévère a connu la défenestration, il a jugé le détail oiseux, un peu comme Matthieu, 9, 2, qui omet la scène des hommes descendant un paralytique à travers le toit<sup>4</sup> aux pieds de Jésus, rapportée par Marc et Luc, et passe de l'arrivée du malade porté sur un lit à sa guérison.

1. Festugière, *op. cit.*, p. 301, d'après Théodoret, *Relig. hist.* P. G. 82, 1436 D et 1433 C : « une foule d'indigènes s'était assemblée pour emporter ce corps vainqueur ». — Citons encore la contestation entre les évêques de Poitiers, Autun, Arras, pour le corps de saint Léger, mort vers 677-680 : *Vie* par Ursin, 24 (de la fin du VII<sup>e</sup> siècle), dans *M. G. H. Script. rer. merov.*, t. 5, p. 347. Chicanes analogues entre Auxerre, Poitiers, Tours pour les reliques de saint Martin : H. Delehay, *Quatre miracles de saint Martin de Tours*, *Anal. Bolland.* 55, 1937, p. 29-48, surtout 37 et 47 ; P. Gasnault, *La « Narratio in reuersione B. Martini a Burgundia »*, dans *Saint Martin et son temps*, Rome, 1961, p. 159-174, surtout p. 165-166. *Narratio*, 5, 6, 8 P. L. 133, col. 829 et 831.

2. *Acta Sanct.*, 18 mai, t. 4, p. 164, de la 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1866 ; Tillemont, *Mémoires*, t. 5, Paris, 1702, p. 198.

3. *Acta Sanct.*, 11 octobre, t. 5, p. 583 ; Tillemont, *Mémoires*, t. 5, p. 300.

4. Cela fait penser à l'étymologie de *postliminium* selon Plutarque, *Quaest. Rom.*, 5 : le captif de guerre rentre chez lui *per tegulas et impluuium post limen*.

Le sommeil pictave pourrait être un trait inventé à plaisir par la verve tourangelle. Grégoire écrit deux siècles après l'événement : le récit a pu se corser<sup>1</sup>. Elle semble étrange, pour une *falanga* entière, cette torpeur léthargique si pesante qu'elle se dissipe seulement lorsque éclate la psalmodie escortant le défunt en fuite sur le fleuve. Sans doute, elle n'est pas métaphysiquement impossible, et les évangélistes nous montrent les apôtres endormis pendant que Jésus sue d'angoisse, ou bien saint Pierre reniant son maître à coups redoublés. Comme les évangélistes, Grégoire excelle à narrer avec une apparente impassibilité (voir pourtant la préface de *H. F.* 5) les épisodes noirs ou grotesques. Il semble ironiste et humoriste<sup>2</sup>. Il a recueilli volontiers ce sommeil poitevin, l'un de ces beaux traits savoureux que l'on invente pour se gausser du voisin. Un peu comme dans la Genèse, 19, 33-35, le sommeil de Loth, peu flatteur pour les Moabites et Ammonites, selon le droit du peuple de Dieu. La tradition de Tours aurait donc forgé pour Grégoire cette anecdote quasi rabelaisienne des Poitevins assoupis.

Une iconographie de la mort de saint Martin nous ferait prolonger outre mesure ce travail. Notons seulement que, dans son très estimable catalogue déjà cité, *Saint Martin dans l'art et l'imagerie*, M. Lossky, p. 59, n° 78, au médaillon 12 de la pièce reproduite pl. 2, croit voir « le rapt du corps de saint Martin par les Tourangeaux ». Or l'artiste a voulu représenter non pas la défenestration, car il n'y a ni fenêtre ni barque, mais la mort du saint : son âme, figurée par un enfant nu, les bras en  $\psi$ , est portée au ciel par deux anges qui soutiennent ses coudes. (G. Maspéro re-

1. Grégoire ne dit pas que les Pictaves avaient trop bu. Je lis dans la *Vie de Monseigneur saint Martin de Tours* par Péan Gatineau, poète du XIII<sup>e</sup> siècle, publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale par M. l'abbé J.-J. Bourassé, Tours, Mame, 1860 (tiré à 180 exemplaires), p. 168 : « ... mès bien s'enivrèrent | Li Petevin ; si s'endormirent ». Et p. 168-169 : « Sont esveillè li Petevin | Qui aoillé furent de vin. » Ou bien W. Söderhjelm, *Leben und Wunderthaten des heiligen Martin*, Gedicht aus dem Anfäng des XIII<sup>e</sup> Jahrhunderts von Péan Gatineau aus Tours, Tübingen, 1896. — Je note : *depressis somno custodibus*, *H. F.* 4, 13, p. 150, 15, ou 2<sup>e</sup> éd., p. 145, 6. — En 5, 49, p. 241, 17, ou 2<sup>e</sup> éd. 260, 22, il s'agit d'une libération miraculeuse d'un prisonnier, *dormientibus custodibus*. De même 6, 36, p. 277, 17, ou 2<sup>e</sup> éd., 308, 11 : *Mox opprimuntur somno custodes, solutisque diuinitus uinclis, de custodia procedit*. En 8, 44, un tueur s'endort en attendant sa victime. En 9, 6, un faux ascète échappe à sa garde, mais va s'endormir ivre dans la basilique parisienne de Saint-Julien-Martyr. En 4, 46, vers la fin, nous trouvons *non minus somno quam uino se-pulli*. On voit que le sommeil de Candes n'est pas isolé dans les perspectives de Grégoire. Mais que vaut, ici, sa source?

2. Mais l'argumentation de P. Courcelle, *Philostrate et Grégoire de Tours*, dans *Mélanges Joseph De Ghellinck*, t. 1, Gembloux, 1951, p. 311-319 (*Museum Lessianum*, Sect. hist., n° 13), pour montrer que Grégoire use des « roueries d'un romancier qui n'est pas dépourvu de talent » (p. 311), n'emporte pas la conviction. Voir mes *Notes sur le style de saint Grégoire de Tours et ses emprunts (?) à Philostrate*, dans *Latomus*, t. 22, 1963, p. 273-284.

marquait jadis, dans ses *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1889, p. 157, n. 2, que « le double du roi était représenté comme un emblème formé de deux bras levés ».) La scène du sommeil, figurée au mur nord du chœur de l'église de Vic (Indre), est reproduite dans P. Deschamps et M. Thibout, *La peinture murale en France. Haut Moyen Age et époque romane*, Paris, 1951, pl. XXXVIII, 2, et p. 101. — Défenestration dans le ms. 193 de Tours, du XII<sup>e</sup> siècle, fol. 116 v<sup>o</sup> : Leroquais, *Sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, pl. XL ; A. Lecoy de la Marche, *Saint Martin*, Tours, 1881, p. 49 ou 2<sup>e</sup> éd., 1890, p. 61 ; H. Bas, *Saint Martin*, Tours, 1897, p. 145. (Notons entre parenthèses que, dans ce dernier ouvrage, la fig. 40, p. 142, tirée du ms. 1018 de Tours, fol. 15, ne représente pas « saint Martin à la table de l'empereur », mais saint Martin, empoisonné à Gallinaria, priant pour sa guérison : cf. *Vie*, 6, 5-6 ; et à la fig. 31, p. 81, d'après le même ms., fol. 49 v<sup>o</sup>, « le faux Christ » est peut-être une scène d'exorcisme.) Signalons aussi la belle « mort de saint Martin » de Simone di Martino (XIV<sup>e</sup> siècle) dans l'église inférieure d'Assise : P. Monceaux, *Saint Martin*, Paris, 1927, p. 209. Au reste, voir L. Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, t. 3, *Saints*, 2, Paris, 1958, p. 915-916.

PAUL ANTIN, O. S. B.

---